



⑫ **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑳ Numéro de dépôt : **91400592.1**

⑤① Int. Cl.<sup>5</sup> : **B42D 5/04, B42D 1/00**

㉔ Date de dépôt : **05.03.91**

③① Priorité : **07.03.90 FR 9002868**

④③ Date de publication de la demande :  
**11.09.91 Bulletin 91/37**

⑧④ Etats contractants désignés :  
**AT BE CH DE DK ES GB GR IT LI LU NL SE**

⑦① Demandeur : **Martin, Georges Jean**  
**6, avenue de Verzy**  
**F-75017 Paris (FR)**  
Demandeur : **Pasquier, Nicole Suzanne,**  
**épouse Martin**  
**6 avenue de Verzy**  
**F-75017 Paris (FR)**

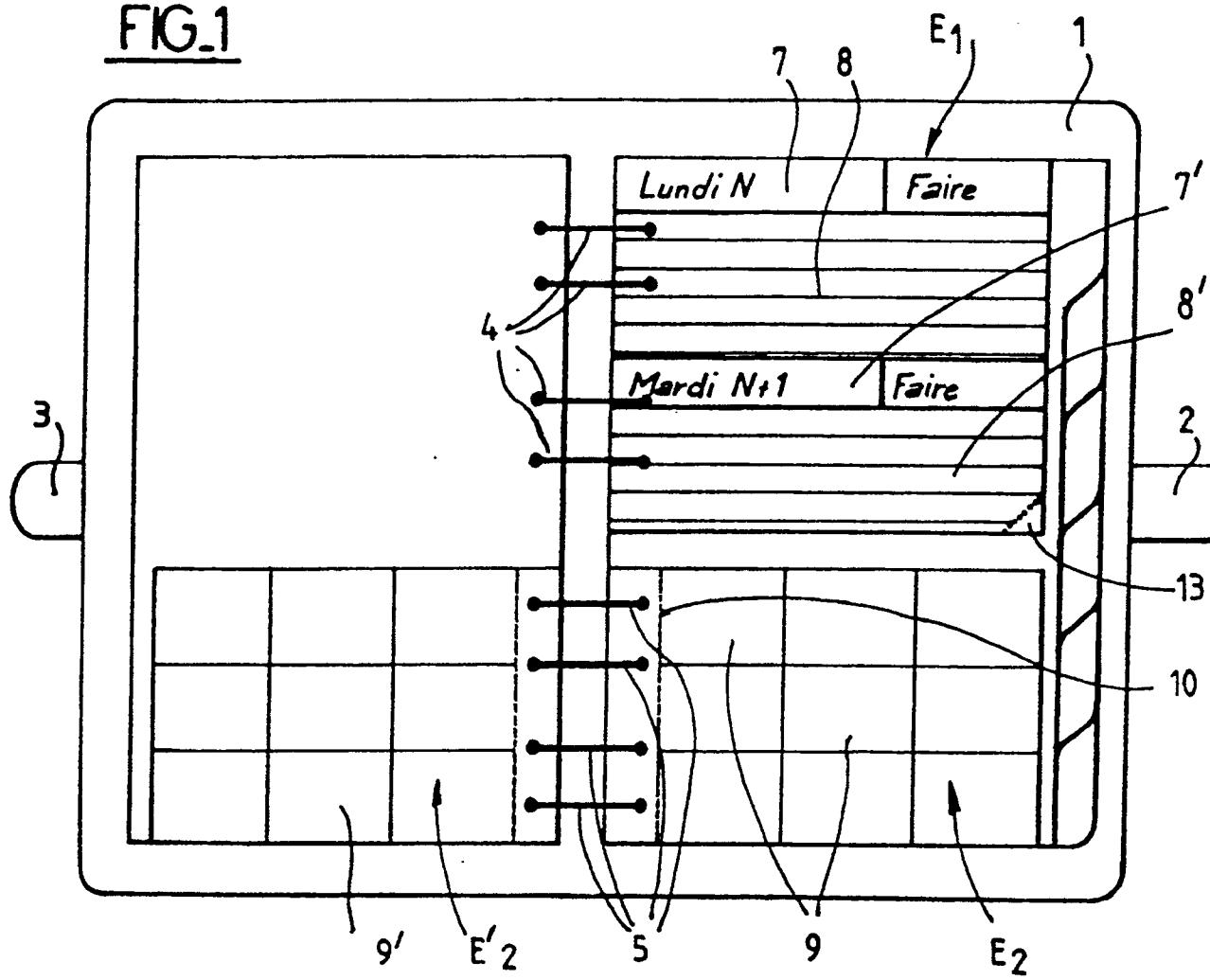
⑦② Inventeur : **Martin, Georges Jean**  
**6, avenue de Verzy**  
**F-75017 Paris (FR)**  
Inventeur : **Pasquier, Nicole Suzanne, épouse**  
**Martin**  
**6 avenue de Verzy**  
**F-75017 Paris (FR)**

⑦④ Mandataire : **Cabinet Pierre HERRBURGER**  
**115, Boulevard Haussmann**  
**F-75008 Paris (FR)**

⑤④ **Agenda à plans chronologiques et fiches d'activités.**

- ⑤⑦ a) Agenda à plans chronologiques et fiches d'activités, comportant :  
— un fascicule (E1) de plans chronologiques (jours, semaines, mois) permettant d'inscrire des activités à effectuer suivant une chronologie fixée,  
— un fascicule (E2) de fiches d'activités pour inscrire les activités à effectuer sans chronologie,  
b) agenda caractérisé en ce que :  
les fascicules (E1, E2) de plans chronologiques et de fiches d'activités sont deux ensembles physiquement distincts placés dans la même reliure, alignés l'un au-dessus de l'autre et pouvant être feuilletés indépendamment mais simultanément.  
c) L'invention s'applique aux agendas à plans chronologiques et fiches d'activités.

FIG.1



## AGENDA A PLANS CHRONOLOGIQUES ET FICHES D'ACTIVITES

La présente invention concerne un agenda comportant :

- un fascicule de plans chronologiques (journées, semaines, mois) permettant d'inscrire des activités à effectuer suivant une chronologie fixée,
- un fascicule de fiches d'activités pour inscrire les activités à effectuer sans chronologie.

On connaît déjà de multiples réalisations d'un tel agenda. Dans cet agenda, les fascicules de plans chronologiques, c'est-à-dire de plans de jours, de semaines, de mois, de trimestres ou d'année, permettent l'inscription des informations. Ces agendas comportent également des renseignements divers ou des bases de données concernant les jours fériés dans le monde, les téléphones utiles, etc... Certains agendas relativement compliqués comportent également des fiches fonctionnelles pour la conduite d'un projet, la tenue d'une comptabilité de fiches de frais, etc... ainsi que des répertoires.

De manière générale, dans les agendas connus, l'information est inscrite sur un seul support, le plan chronologique qui reçoit indistinctement des informations de natures très différentes comme des rendez-vous, des travaux ou activités à effectuer à dates précises, des travaux ou activités sans dates précises. Il est donc nécessaire de reporter de multiples fois certaines informations et cela d'autant plus que l'agenda comporte souvent plusieurs plans chronologiques : un plan hebdomadaire, un plan mensuel, un plan trimestriel ou un plan annuel. Or, la nécessaire répétition des informations d'un plan ou fascicule sur un autre est une opération fastidieuse, contraignante et se traduit nécessairement par des erreurs.

La présente invention a pour but de remédier aux inconvénients des agendas connus et se propose de créer un agenda simple évitant l'inscription répétitive des informations et permettant d'avoir, de manière claire et particulièrement utile, une vue d'ensemble indépendante des répertoires ou fascicules relative à des activités ou travaux à dates fixes et des activités et travaux à dates non précisées.

A cet effet, l'invention concerne un agenda du type ci-dessus caractérisé en ce que les fascicules de plans chronologiques et de fiches d'activité sont deux ensembles physiquement distincts placés dans la même reliure, alignés l'un au-dessus de l'autre et pouvant être feuilletés indépendamment mais simultanément.

L'agenda selon l'invention permet de consulter séparément, c'est-à-dire de manière indépendante, le fascicule des plans chronologiques et le fascicule des fiches d'activités non chronologiques ; chaque fascicule peut être ouvert à n'importe quel plan ou page. Cela permet de consulter le fascicule des plans chro-

nologiques pour une date déterminée tout en consultant en parallèle, c'est-à-dire de manière indépendante mais simultanée, le fascicule des fiches d'activités non chronologiques, pour adapter l'un à l'autre en fonction d'un instant donné. Cela permet par exemple de repérer des zones vierges sur le fascicule des plans chronologiques pour effectuer l'activité non chronologique la plus propice ou la plus faisable à cet instant.

Comme le fascicule des fiches d'activités non chronologiques n'est aucunement lié au fascicule des plans chronologiques, les activités non chronologiques restent inscrites aussi longtemps qu'elles ne sont pas effectuées ; aucun report n'est à effectuer puisque les activités apparaissent toujours sur le fascicule des fiches d'activités, quelle que soit par ailleurs la page ou la fiche du plan chronologique utilisé à ce moment.

Au fur et à mesure de l'exécution des activités non chronologiques, l'utilisateur barre ou efface l'activité effectuée de sorte que n'apparaissent plus que les activités restant à effectuer.

Suivant une caractéristique intéressante, le fascicule de plans chronologiques est un ensemble de fiches journalières ou hebdomadaires.

Suivant une autre caractéristique intéressante, le fascicule de fiches d'activités est un ensemble de fiches portant des grilles délimitant des cases destinées à l'inscription des activités à effectuer.

Ce fascicule de fiches d'activités, constitué par des fiches portant des grilles, permet d'inscrire dans chaque case de la grille une activité à effectuer. Ces grilles peuvent également être perforées si bien que l'utilisateur peut enlever la page lorsqu'elle est totalement utilisée. Cela est possible lorsque la fiche ne porte les inscriptions que sur une face. Dans le cas d'une fiche d'activité ayant une grille sur les deux faces, la page, qui correspond à une activité au verso et une activité au recto, ne pourra être enlevée que lorsque les deux côtés auront été utilisés.

Cela permet dans tous les cas d'alléger considérablement la consultation du fascicule d'activités et cela toujours indépendamment de la consultation que l'on fait du fascicule des plans chronologiques.

De manière particulièrement intéressante, le fascicule des plans chronologiques est placé au-dessus du fascicule des fiches d'activités sans ordre chronologique.

Il est toutefois possible, dans le même ordre d'idée, de placer le fascicule des activités non chronologiques au-dessus du fascicule des plans chronologiques.

Selon une caractéristique intéressante, le fascicule est un ensemble de fiches d'activités se présentant sous la forme d'un cahier à feuillets détachables.

Selon une réalisation particulièrement pratique, l'agenda comporte une reliure recevant le fascicule des plans chronologiques, le fascicule des fiches d'activités et diverses fiches d'informations commerciales et techniques.

Cette reliure peut être équipée de pochettes pour recevoir des cartes de visite, une calculette, des fiches de réserve et notamment un stylo-mine avec gomme incorporée, et une règle graduée, de manière générale, des fournitures nécessaires à une activité de type administratif.

Suivant une autre caractéristique de l'invention, le fascicule des fiches chronologiques est subdivisé en un fascicule de plans de rendez-vous et un fascicule de plans d'activités chronologiques.

De manière avantageuse, le fascicule des plans de rendez-vous est un fascicule à impression recto/verso permettant une vision de six jours hebdomadaires à livre ouvert.

Suivant une autre caractéristique, le fascicule des plans d'activités chronologiques est un fascicule à impression recto/verso permettant la vision de quatre jours à livre ouvert.

La présente invention sera décrite de manière plus détaillée à l'aide d'un exemple de réalisation d'un agenda représenté à titre d'exemple non limitatif dans les dessins annexés, dans lesquels :

- la figure 1 est une vue de l'agenda ouvert sur le fascicule de plans chronologiques et le fascicule de fiches d'activité,
- la figure 2 est une vue de l'agenda de la figure 1, ouvert sur un fascicule de fiches d'informations commerciales et techniques.
- la figure 3 montre une variante d'une partie de l'agenda.

Selon les figures 1 et 2, l'agenda de l'invention se compose d'une reliure 1 munie de moyens de fermeture 2, 3 tels que des pattes munies de surfaces adhésives ou à accrochage rapide, ainsi que des anneaux de classeur 4 et 5. L'agenda comporte, selon la figure 1, un fascicule E1 de plans chronologiques et un fascicule E2 de fiches d'activités à effectuer sans chronologie. Le fascicule d'activités non chronologiques E2 est fixé aux anneaux 5 alors que le fascicule d'activités chronologiques E1 est fixé aux anneaux 4. Ces deux fascicules sont alignés l'un au-dessus de l'autre. Dans le présent exemple, le fascicule E1 se trouve au-dessus du fascicule E2. Ces deux fascicules n'ont pas de partie commune. Ils sont physiquement distincts tout en étant placés dans la même reliure 1 et ils peuvent être feuilletés indépendamment l'un de l'autre. Cela signifie que le fascicule E1 peut être ouvert à n'importe quelle page ou être feuilleté pendant que le fascicule E2 est ouvert à telle ou telle page.

De manière plus précise, le fascicule de plans chronologiques E1 est un ensemble de fiches journalières portant chaque fois deux journées sur une

même page comme par exemple le début de la semaine, Lundi N, Mardi N+1, numérotée par exemple à la journée et/ou à la semaine. Sous l'indication 7 de la journée, se trouve un emplacement 8, par exemple pré-imprimé avec des lignes, dans lequel l'utilisateur inscrit les activités chronologiques à effectuer à la journée 7. Il en est de même pour la journée suivante se trouvant à l'emplacement 7' et dont l'emplacement d'inscription porte la référence 8'.

Pour faciliter l'ouverture du fascicule à la date en cours, le coin bas 13 est détachable suivant une ligne en pointillés.

Le fascicule de fiches d'activités E2, sans ordre chronologique, est subdivisé à chaque page en cases 9 dans lesquelles on inscrit les activités à effectuer sans ordre chronologique. Ces cases sont imprimées recto-verso comme le montre la partie E'2 du fascicule à gauche des anneaux 5 ; la fiche correspondante laisse apparaître les cases 9'.

De manière générale, les pages sont avantageusement délimitées par des perforations 10 rendant les pages détachables lorsque les activités inscrites au recto et éventuellement au verso sont effectuées. Cela permet d'alléger le fascicule et de supprimer de la vue les activités effectuées.

Selon la figure 2, l'agenda de l'invention comporte également des fiches d'informations techniques et commerciales. Ces fiches 11 sont représentées à la figure 2. Ces fiches sont elles-mêmes regroupées éventuellement en fascicule avec des éléments intercalaires 12 facilitant leur recherche et leur consultation.

Ces informations peuvent être des informations pré-imprimées ou écrites par l'utilisateur concernant telle ou telle activité, des renseignements relatifs à des pays, des villes (informations socio-économiques, adresses et numéros de téléphone utiles dans un pays, etc...)

Selon l'invention, les fascicules de plans chronologiques E1 et de plans non chronologiques E2 peuvent être constitués par des feuillets détachés ou encore des feuillets réunis réellement en fascicule et détachables, le cas échéant.

Comme les fascicules E1, E2 sont portés par des moyens de reliure tels que des anneaux 4, 5 différents, il peut être intéressant de désolidariser le mécanisme d'ouverture des anneaux 4 et des anneaux 5 pour permettre leur ouverture et leur fermeture indépendantes.

En d'autres termes, selon une variante de l'invention, il est possible d'ouvrir les anneaux 4 en laissant les anneaux 5 fermés de manière à retirer les fiches du fascicule E1 les plus anciennes, insérer de nouvelles fiches sans toucher au fascicule E2.

Il peut être intéressant d'augmenter la tenue ou la fixation des fascicules E1, E2 l'un par rapport à l'autre à l'aide d'un moyen de maintien qui complète la tenue assurée par les anneaux.

Ce moyen de maintien peut être une ou deux plaquettes relativement rigides munies de poches ou de surfaces d'accrochage ou de surfaces adhésives dans ou sur lesquelles on fixe de manière détachable la couverture avant et/ou arrière des deux fascicules. Cela permet de les maintenir en place pour éviter que les feuilles des deux fascicules ne se chevauchent.

Dans l'exemple représenté, le moyen de maintien est constitué par une feuille relativement rigide 20 en carton ou matière plastique munie de trous 21 pour son accrochage aux anneaux de la reliure et de poches 22, 23 dans lesquelles se glissent les couvertures arrière 24, 25 des fascicules E1, E2.

Cette feuille 20 pourrait également comporter des fentes formant des passants dans lesquels se glisse la couverture arrière des fascicules E1, E2. Le même résultat s'obtient par collage détachable.

Suivant une variante, la feuille 20 ne comporte pas de perforation mais relie simplement les couvertures des fascicules E1, E2.

Ce moyen de maintien assure simplement le positionnement relatif des fascicules E1, E2 sans interférer avec leur indépendance : les fascicules E1, E2 peuvent se consulter indépendamment l'un de l'autre ; il est également possible de remplacer l'un des fascicules terminé par un autre sans avoir à changer l'autre fascicule si celui-ci n'est pas terminé.

De manière générale, l'agenda selon l'invention est d'une simplicité d'utilisation très poussée ; il évite les erreurs de report puisque les activités sans chronologie inscrites dans les cases du fascicule E2 restent inscrites jusqu'à leur exécution. Par contre, les activités à ordre chronologique inscrites dans le fascicule E1 ne seront transcrites à une autre date qu'elles n'ont pas été exécutées à la date prévue.

Cela supprime tout problème de report, à la fois fastidieux et source d'erreurs.

Enfin l'agenda permet de bien organiser le travail puisque, ayant le fascicule E2 ouvert, il est possible de consulter le fascicule E1 pour trouver, par exemple, un moment au cours duquel on peut exécuter telle ou telle activité à ordre non chronologique inscrite dans le fascicule E2.

En résumé, l'agenda selon l'invention permet une visualisation permanente des actions à effectuer.

Les fascicules ou informations complémentaires se trouvant, par ailleurs, dans l'agenda complètent les possibilités.

Ces informations peuvent être spécifiques à tel type d'activité ou tel type de pays, pré-imprimées ou imprimées partiellement et complétées par l'utilisateur en fonction de ses besoins particuliers.

## Revendications

1°) Agenda comportant :

– un fascicule (E1) de plans chronologiques (jour-

nées, semaines, mois) permettant d'inscrire des activités à effectuer suivant une chronologie fixée,

– un fascicule (E2) de fiches d'activités pour inscrire les activités à effectuer sans chronologie, agenda caractérisé en ce que :

– le fascicule (E1) de plans chronologiques et le fascicule (E2) de fiches d'activités sont deux ensembles physiquement distincts,

– le fascicule (E1) de plans chronologiques et le fascicule (E2) de fiches d'activités sont placés indépendamment l'un de l'autre dans la même reliure,

– les deux fascicules (E1, E2) sont amovibles indépendamment l'un de l'autre,

– les deux fascicules (E1, E2) sont alignés l'un au-dessus de l'autre,

– les deux fascicules (E1, E2) peuvent être feuilletés indépendamment mais simultanément.

2°) Agenda selon la revendication 1, caractérisé en ce que le fascicule de plans chronologiques (E1) est un ensemble de fiches journalières ou hebdomadaires.

3°) Agenda selon la revendication 1, caractérisé en ce que le fascicule de fiches d'activités (E2) est un ensemble de fiches portant des grilles délimitant des cases destinées à l'inscription des activités à effectuer.

4°) Agenda selon la revendication 1, caractérisé en ce que le fascicule des plans chronologiques (E1) est placé au-dessus du fascicule des fiches d'activités (E2) sans ordre chronologique.

5°) Agenda selon la revendication 1, caractérisé en ce que le fascicule des fiches d'activités (E2) est un cahier à fiches détachables.

6°) Agenda selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte une reliure recevant le fascicule des plans chronologiques (E1), le fascicule des fiches d'activités (E2) et diverses fiches d'informations commerciales et techniques.

7°) Agenda selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte des fascicules (E1, E2) de rechange.

8°) Agenda selon la revendication 6, caractérisé en ce que la reliure comporte des pochettes pour recevoir des cartes de visite, une calculatrice, des fiches de réserve, un stylo-mine avec une gomme incorporée et une règle graduée.

9°) Agenda selon la revendication 1, caractérisé en ce que le fascicule des fiches chronologiques (E1) est subdivisé en un fascicule de plans de rendez-vous et un fascicule de plans d'activités chronologiques.

10°) Agenda selon la revendication 9, caractérisé en ce que le fascicule des plans de rendez-vous est un fascicule fonctionnant recto-verso et permettant la vision des 6 jours de la semaine à livre ouvert.

11°) Agenda selon la revendication 9, caractérisé en ce que le fascicule de plans d'activités chronologi-

ques est un fascicule fonctionnant recto-verso et permettant la vision de 4 jours à livre ouvert.

12°) Agenda selon l'une quelconque des revendications 1 à 11, caractérisé en ce qu'il comprend un moyen de maintien (20) coopérant (22, 23) avec la couverture avant et/ou arrière (24, 25) respective de chaque fascicule (E1, E2) pour les maintenir en position relative en complément de leur accrochage dans la reliure.

13°) Agenda selon la revendication 12, caractérisé en ce que le moyen de maintien (20) est une feuille relativement rigide comportant des poches (22, 23), des surfaces d'accrochage ou des surfaces collantes détachables ou des fentes d'accrochage.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

FIG.1

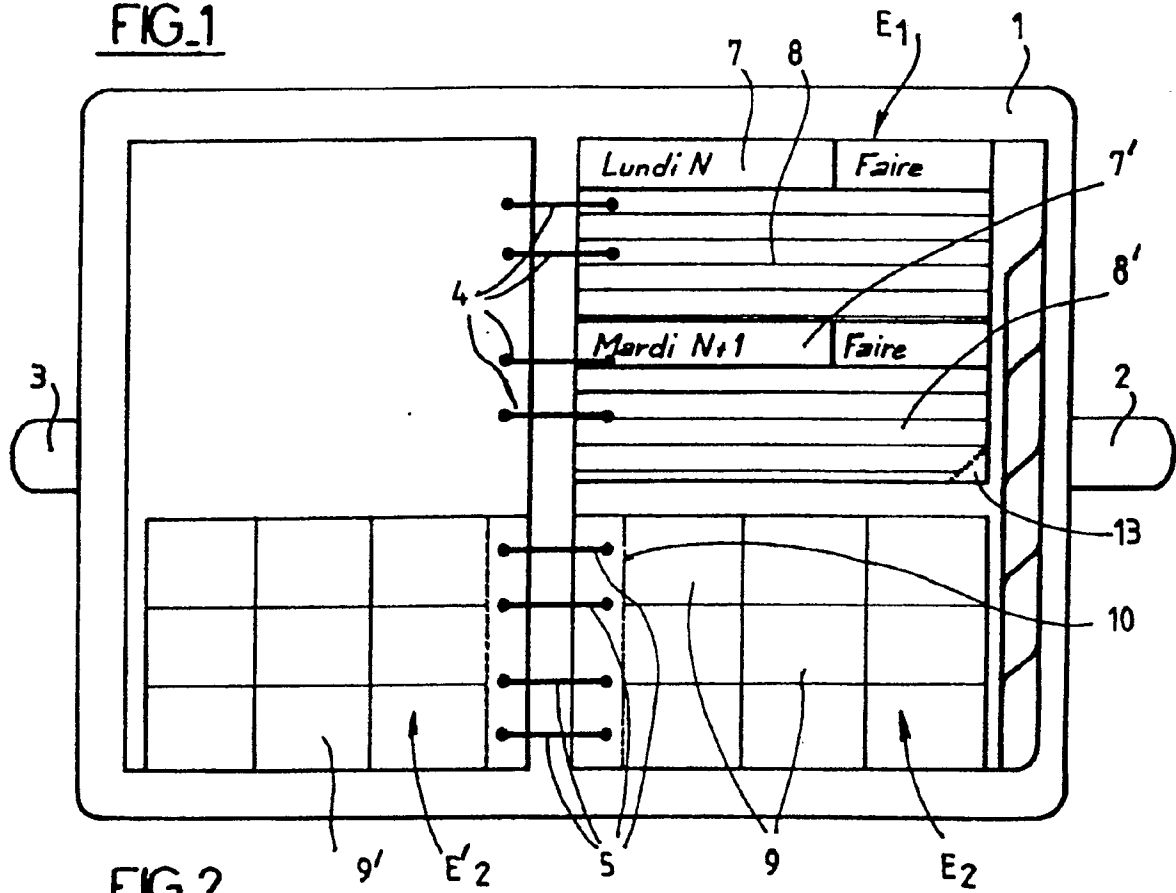
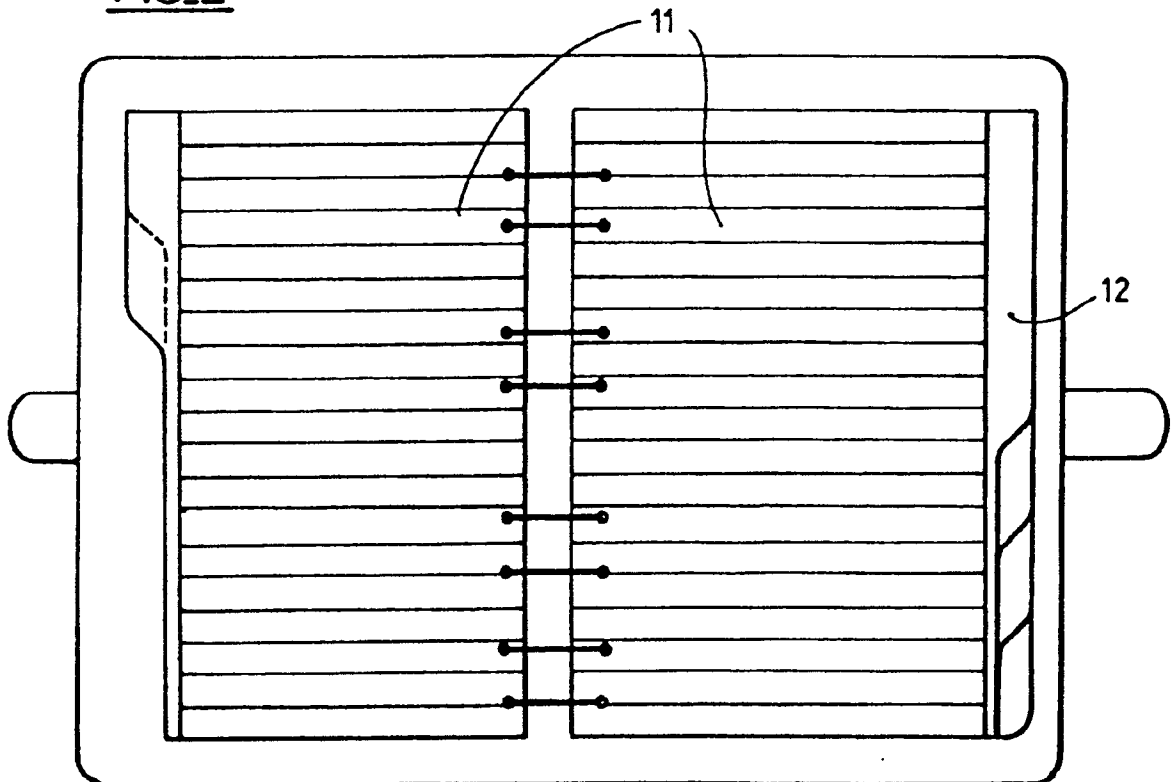
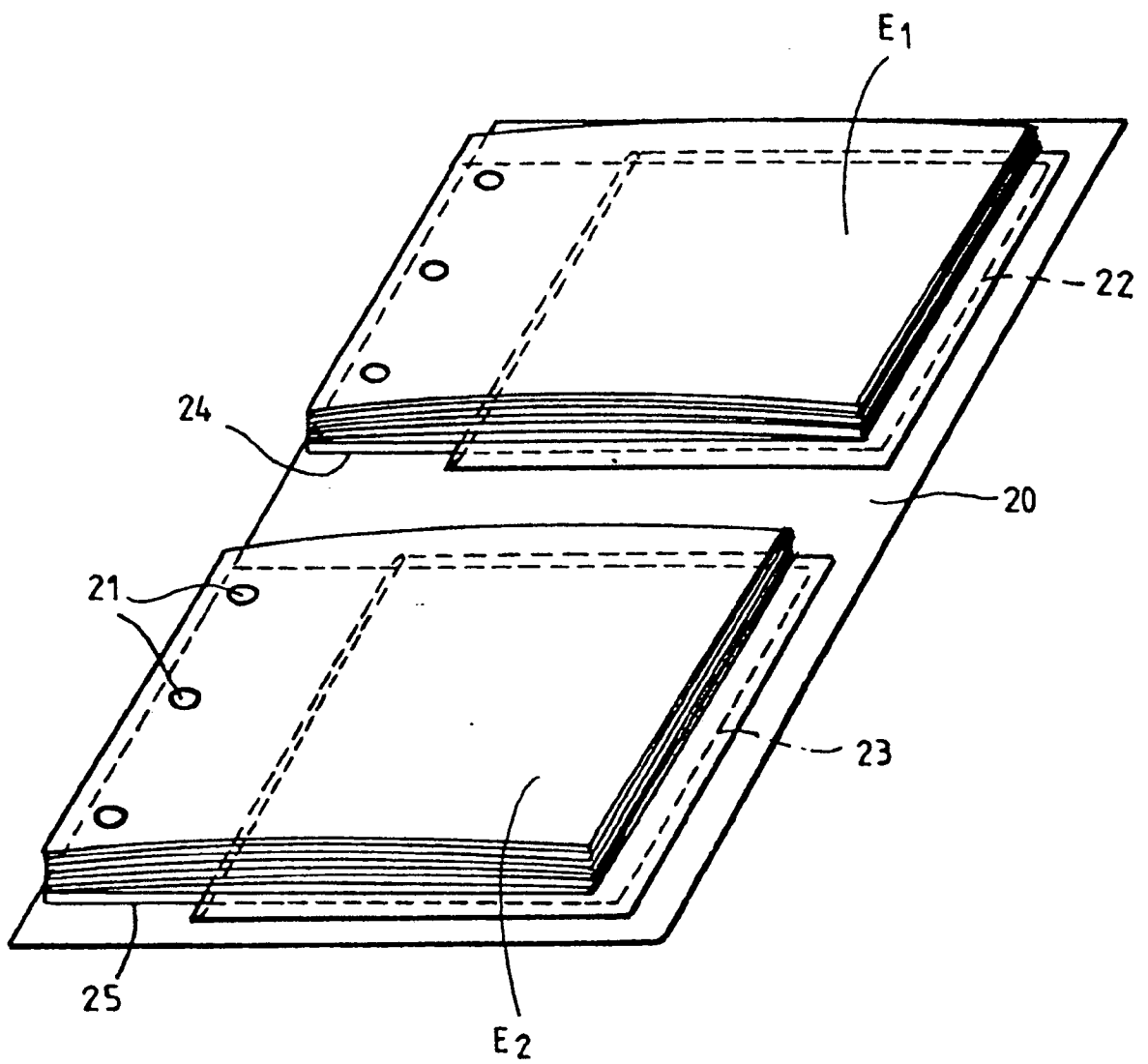


FIG.2



FIG\_3





Office européen  
des brevets

# RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 91 40 0592

| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                 |                                                  |                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Catégorie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes | Revendication concernée                          | CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)       |
| X                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | BE-A-863986 (HECK)<br>* pages 3 - 4; figure 1 *                                 | 1, 2                                             | B42D5/04<br>B42D1/00                       |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | ---                                                                             | 3-8, 12,<br>13                                   |                                            |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | CH-A-168357 (BURKE)<br>* le document en entier *                                | 3, 4                                             |                                            |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | DE-A-2526161 (METZLER)<br>* le document en entier *                             | 5, 7,<br>12, 13                                  |                                            |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | FR-A-1093060 (N.V. MAANDBLAD SUCCES)<br>* le document en entier *               | 6                                                |                                            |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | FR-A-1048232 (VESTIER)<br>* le document en entier *                             | 8                                                |                                            |
| A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | EP-A-068935 (MEIROVITZ)<br>* le document en entier *                            | 1-13                                             |                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                 |                                                  | DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5) |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                 |                                                  | B42D                                       |
| Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                 |                                                  |                                            |
| Lieu de la recherche<br>LA HAYE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                 | Date d'achèvement de la recherche<br>02 MAI 1991 | Examineur<br>DIAZ-MAROTO V.                |
| <p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul<br/> Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie<br/> A : arrière-plan technologique<br/> O : divulgation non-écrite<br/> P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention<br/> E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date<br/> D : cité dans la demande<br/> I : cité pour d'autres raisons<br/> &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p> |                                                                                 |                                                  |                                            |

EPO FORM 1503 (01.82) (P0402)